

Flash FFAM N° 139–15 Novembre 2014

☎ : 02 38 06 00 67 - ✉ : ffam@moulinsdefrance.org ✨ : www.moulinsdefrance.org

Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM créez un lien dynamique pointant vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org sur le site de votre association

Sommaire

Agenda

Siège social /moulin de la Chaussée

Actualités juridiques

Concours

Publications

Rencontre et visite

Agenda

Salon des Maires et des Collectivités : Palais des Congrès de Versailles du 25 au 27 novembre
Stand de la FFAM: Hall 2.1 H33

Remise des prix du concours « Nos moulins ont de l'avenir »: mercredi 25 novembre 2014

Prochain CA : samedi 29 novembre 2014

Réunion de la commission « eaux et seuils » : vendredi 23 janvier 2015 au Moulin de la Chaussée

Congrès FFAM : 24, 25, 26 avril 2015 en Vendée

Journées des Moulins : 20, 21 juin 2015

Siège social

Le 17 novembre, les membres du bureau de la FFAM, Alain Forsans président, Georges Pinto secrétaire, et Annie Bouchard trésorière, ont tenu leur toute première réunion au nouveau siège social de la Fédération, le Moulin de la Chaussée, situé Place Jean Jaurès à Saint-Maurice.

Accueillis par Mauricette Poutignac Sous-directrice et Valérie Soleillant Responsable Financière du CFA, ils ont visité les 18 salles de travail, qui, excellente idée, portent toutes un nom se rapportant au moulin ou à ses activités (alluchons, aubes, avant-bec, bief, blé, bluteaux, lanterne...)

Actualités juridiques

Projet d'arrêté fixant les prescriptions techniques générales du Ministère de l'Ecologie (obstacle à l'écoulement des crues ou à la continuité écologique)

La consultation du public sur le projet d'arrêté fixant les prescriptions techniques générales applicables pour la rubrique 3.1.1.0. de la nomenclature "eau" a démarré le 30 octobre sur le site www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr . Voir la version de l'arrêté faisant l'objet de cette consultation :

www.moulinsdefrance.org/doc/projet_arretePTG3110consultationpublic.pdf

Voir la note de présentation www.moulinsdefrance.org/doc/notePresentationarretePTG3110.pdf

Merci de diffuser le plus largement possible cette information. Tous les adhérents et les membres de leur famille, peuvent déposer leur commentaire (pour une fois, le formulaire est "ouvert" au lieu de l'habituelle grille de réponses).

ATTENTION: la consultation du public est du 30/10/2014 au 23/11/2014. Il n'y a plus que quelques jours voire quelques heures.

Voir aussi un nouvel arrêté :

[Arrêté du 30 septembre 2014 fixant les prescriptions techniques générales applicables aux installations, ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation ou à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du code de l'environnement](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029620606&dateTexte=&categorieLien=id) Consultable sur www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029620606&dateTexte=&categorieLien=id

Concours

Remise des prix du concours « Nos moulins ont de l'avenir »

Mercredi 26 novembre 2014 à 14h30, remise des deux prix en présence du Directeur général de la Fondation du patrimoine et du Président de la FFAM.

Salon des maires et collectivités locales - Porte de Versailles, Paris - Pavillon 2A stand H13

Les deux lauréats qui recevront chacun 5 000 euros :

- **Moulin de Lafage**, moulin à eau à Rosis dans l'Hérault : plusieurs classes de lycées techniques (CAP techniciens de rivière et constructeur/charpentier bois) ont apporté une dimension pédagogique au projet de restauration de ce moulin (chaussée, bâtiment, toiture, machineries)
- **Moulin de la Plataine**, moulin à vent en Charente maritime : Belle réalisation de la restauration extérieure (ravalement des murs et réfection du toit en bardeaux de châtaigner) et de tout le mécanisme intérieur (reprise du rail pour faire tourner le toit et de l'arbre moteur, repose d'ailes avec le système de Berton, remise en fonctionnement des mécanismes meuniers). Production de farine.

Concours de restauration du patrimoine

Chaque année, le concours Maisons Paysannes de France - René Fontaine couronne des travaux de réhabilitation, d'extension, d'intégration d'un bâti contemporain effectués dans les règles de l'art.

6 PRIX décernés à des propriétaires passionnés pour la qualité de leur projet et pour des démarches qui méritent d'être reconnues et encouragées.

Dossier d'inscription : téléchargeable sur www.maisons-paysannes.org

Concours de photographies

En 2015, dans le cadre de son 50e anniversaire, Maisons Paysannes de France organise un concours exceptionnel de photographies sur «les bâtiments ruraux en France»

Renseignements au 01 44 83 63 63 ou sur concours@maisons-paysannes.org

Publications

Mille ans de moulins à Caen, de Jean-Marc Dupuis, professeur émérite d'économie à l'université de Caen, et Jean-Paul Dupuis, directeur de la minoterie Lemanissier-Dupuis de 1964 à 1991.

Près de dix moulins à eau ont écrasé le blé à Caen, du XI^e au XIX^e siècles. Avec la révolution industrielle deux minoteries les remplacent, détruites en juin 1944. Seule la minoterie Lemanissier-Dupuis est reconstruite et devient la plus grande minoterie de l'Ouest. Absorbée par le groupe coopératif Axiane, elle demeure aujourd'hui la seule activité industrielle sur la pointe de la presqu'île de Caen.

Ce livre apporte une nouvelle vision de l'histoire de Caen à travers une activité économique qui a traversé les grands événements.

144 pages. 23 x 22 cm. ISBN 978-2-35507-067-9. Éditions Cahiers du Temps, Novembre 2014. Prix 25 euros, vente en librairie, et Cahiers du Temps, 29 rue du Caporal Chassignol BP 25 - 14390 Cabourg cahiers-du-temps@wanadoo.fr Tél. 02 31 91 83 80 - Fax 02 31 91 83 81 www.cahiersdutemps.com/ Frais de port : 4 € (8 € pour l'étranger).

Légendaires moulins, aujourd'hui disparus. Pierre Mercié

Ancien meunier, descendant de meuniers, il s'est attelé à la rédaction d'un livre qui reconstitue l'histoire des nombreux moulins de Toulouse, Montauban et Albi, ainsi que celle de la meunerie. Presque toutes les pages sont illustrées de cartes postales, de photos anciennes ou de plans représentant les moulins et la plupart des illustrations sont inédites.

Les soixante dernières pages traitent de plusieurs sujets meuniers, comme :

1 = Les divers procédés de mouture à la meule, "mouture à la grosse, septentrionale, méridionale, économique, saxonne, lyonnaise, et américaine".

2 = La meunerie à meules à travers les âges

3 = La confection de la farine à la meule et au cylindre, le germe de blé et sa valeur.

4 = Les observations de divers auteurs, expériences scientifiques sur la valeur des composants du blé, les réactions du corps humain après s'être nourri de pain blanc, de pain complet ou bis.

Un tour d'horizon de la meunerie nationale et internationale est aussi présenté.

Prix de littérature : "L'Académie des Jeux Floraux de Toulouse" a couronné en 2009 cet ouvrage d'une médaille d'argent.

Mercié Pierre Téléphone : 05.61.85.30.43.

E.mail : pierre.mercie@wanadoo.fr

Bon de commande à télécharger www.moulinsdefrance.org/doc/BdeC_Mercie.pdf

Insoumise, de Delphine Batho

Députée socialiste des Deux-Sèvres, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, elle a été écartée du gouvernement en juillet 2013 après avoir dénoncé un « mauvais budget » pour l'Ecologie. Dans *Insoumise*, elle décrit avec lucidité comment, au sommet de l'Etat, règne ouvertement une navrante connivence avec les lobbies et les puissances financières que la gauche était censée combattre. Prix 18 €. Editions Grasset, parution octobre 2014, broché, 272 pages. ISBN 2246811805. http://grasset.fr/recherche?search_api_views_fulltext=batho. Téléchargement Prix 12,99 €

Il est interdit de barrer...

Edito LUR FNASSEM de Alain de la Bretesche

Extraits :

« Cette affaire de continuité écologique considérée comme la solution à tous nos maux ne serait-elle pas commode pour cacher le déficit français dans la lutte contre la pollution des rivières dont le rapport d'étapes d'après la directive devrait être constaté en 2015.

On se reportera utilement à l'arrêt du Conseil d'Etat de 2012 obtenu par la fédération Française des Amis des Moulins, membre de Patrimoine-Environnement qui a fait annuler partiellement cette circulaire. Le caractère très technique de l'arrêt en empêche la citation dans un éditorial, mais son intérêt réside en particulier dans le commentaire de la circulaire qui oblige l'autorité administrative à respecter, avant de procéder à l'arasement des seuils et barrages au respect de tous les grands principes.

Je n'aurai garde d'influencer votre jugement ; mon propos de ce jour étant seulement de vous inciter à une réflexion personnelle autour de quelques axes :

Faut-il araser en même temps que les barrages mille ans de construction de la main de l'homme et faire disparaître ainsi autant de « gardiens » de nos rivières : meuniers, propriétaires de moulins restaurés, éclusiers, agents du tourisme qui gèrent les plans d'eau, etc. ?

A quand l'application du principe pollueur-payeur : sont-ce les barrages et les seuils, ou la canalisation et l'aménagement des berges qui polluent nos rivières, ou les déchets que l'on y déverse ?

Peut-on à la fois réclamer sur tous les tons des énergies renouvelables et se priver de l'énergie hydro électrique ?

Est-il raisonnable d'empêcher l'agriculture de bénéficier de retenues d'eau pour pallier à la sécheresse de l'été ?

C'est entre 530 et 566 que Saint Benoit, en édictant qu'il fallait un moulin à l'intérieur de chaque monastère de son ordre, a développé les moulins dans toute l'Europe : est-il raisonnable de prétendre qu'il y eu là pendant mille ans une source de pollution ? »

L'éditorial peut être consulté dans son entier à <http://patrimoine-environnement.fr/il-est-interdit-de-barrer-edito-dalain-de-la-bretesche/>

Moulins à vent en Saône et Loire, de Gérard Mignot. Édité par l'association Moulins en Saône-et-Loire. 88 pages, format A4, très nombreuses illustrations. Prix 30 € port compris. Commander chez l'auteur : Rue du Moulin à cheval 71460 Saint-Gengoux le National Tél 03 85 92 57 21 gerard.mignot@sfr.fr

Rencontre et visites

"Comment sensibiliser sur le Sdage ?

Préparation de la consultation du public (19 déc. 2014 - 18 juin 2015) Bassin Loire-Bretagne

Le prochain rendez-vous "Comment sensibiliser sur le Sdage ?" se tiendra le jeudi 27 novembre 2014 au Centre des congrès de Vierzon.

A l'ordre du jour de la rencontre :

- s'informer sur l'élaboration du Sdage 2016-2021
- préparer la consultation du public
- échanger les expériences pour mobiliser le public

Cette rencontre est également un appel à faire connaître la consultation du public afin qu'un grand nombre d'habitants du bassin Loire-Bretagne puisse y participer et donner son avis.

Moulin de Dosches, moulin le plus visité de la Forêt d'Orient.

Production de 3 000 tonnes de farine pour la fabrication de pain bio cuit à l'ancienne.

Dimanche 30 novembre de 9h à 18 h: Noël au Moulin, avec boutique et marché de Noël.

Association "les Moulins à Vent Champenois"

3 ruelle du Pré Naudet 10270 Lusigny sur Barse Tel moulin: 03 25 42 92 37

E-mail: moulin-de-dosches@hotmail.fr. Site: <http://moulinaventchampenois.f>

Moulin de Châtillon, Ondreville sur Essonne, Loiret.

Dimanche 23 novembre : Marché du moulin avec une trentaine d'exposants.

24 bis, Chemin des Marais de Châtillon.